



Vous souhaitez transformer vos déchets en ressources ?

Vous avez de la chaleur, du froid, de l'énergie ou des équipements à partager ?

Vous désirez mutualiser vos besoins avec d'autres acteurs locaux ?

Vous avez des idées pour de nouveaux services aux entreprises ?

**Venez participer et rejoindre le réseau de coopération locale sur votre territoire !**

**Votre contact :**

Communauté de Communes du Pays Charitois

Laurie SAULNIER, Chargée de prévention déchets

14, rue Henri Dunant, 58400 La Charité sur Loire

03.86.69.69.06

[environnement@payscharitois.fr](mailto:environnement@payscharitois.fr)



# Innovons avec nos ressources !



*La coopération au service de l'économie locale !*

La Communauté de Communes du Pays Charitois souhaite engager une démarche volontaire de valorisation des ressources présentes sur son territoire ou à proximité, **en relation avec tous les acteurs locaux** (entreprises, agriculteurs, associations, collectivités locales, laboratoires de recherche, etc.).

## RESSOURCES + RÉSEAU DE COOPÉRATION = NOUVELLES SYNERGIES

Cette démarche s'appuie sur les principes de l'écologie industrielle et territoriale (EIT) et cherche à générer des **nouvelles synergies d'acteurs** à travers des **échanges ou des mutualisations de ressources sur un territoire**.



On entend par « **ressources** » les flux de matière, d'eau, d'énergie, ou de déchets, mais aussi le matériel, les équipements, les bâtiments, l'espace foncier, ou encore les services.



En se connaissant mieux, les acteurs du territoire trouvent ainsi de nouvelles opportunités de partenariat, de nouvelles sources d'économie ou de revenu, en circuit court. **Des activités locales innovantes et des emplois locaux peuvent également voir le jour !**



### Exemple d'une synergie existante sur notre territoire entre un paysagiste et un agriculteur

Une synergie s'est mise en place sur notre territoire entre deux acteurs depuis 2010 : la distribution des déchets verts collectés par un paysagiste auprès d'un agriculteur. L'agriculteur se charge alors de les transformer en compost pour pouvoir apporter des éléments organiques pour sa production agricole. Cela permet de valoriser 2 000 m<sup>3</sup> de déchets verts mais aussi de réduire les coûts de gestion pour le paysagiste et les coûts d'approvisionnement pour l'agriculteur. Nous sommes donc dans une stratégie gagnant – gagnant.

#### EXEMPLE D'UNE SYNERGIE EXISTANTE SUR NOTRE TERRITOIRE ENTRE UN PAYSAGISTE ET UN AGRICULTEUR

